

## **EXTRAIT**

## DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

## Réunion du 4 février 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s): Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Frédérique

MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Serge OEHLER ayant

donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s): Madame Françoise BUFFET, Monsieur Frédéric BIERRY

Absent(s): Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Vincent DEBES,

Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Nicolas MATT

Rapporteur: Monsieur Yves SUBLON

N° CP/2019/023 - 31020 - Insertion sociale

Proposition d'attribution de subventions pour 2019 aux structures en charge de l'insertion sociale des allocataires du RSA et d'approbation des projets de conventions à conclure

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président:

- Décide d'attribuer un montant total de 1 860 471 € pour 2019, répartis comme suit:
- 1 164 041 € aux opérateurs de l'accompagnement social
- 436 780 € aux opérateurs des ateliers passerelle
- 199 784 € aux opérateurs des épiceries sociales
- 59 866 € aux opérateurs d'actions spécifiques

selon les tableaux joints en annexe à la présidente délibération ;

- Approuve les termes des projets de conventions financières à conclure avec chacun des organismes ;

Conformément aux termes de la convention financière :

- Décide qu'un premier versement, correspondant à 70% du montant total de la subvention 2019 sera versée dès réception de la convention signée par les deux parties.
- Décide que le solde du montant de la subvention sera versée au cours du dernier trimestre 2019.
- Autorise son président, à signer ces conventions sur la base des conventions-type pour les ateliers passerelles, l'accompagnement social, les épiceries sociales, les actions spécifiques et des conventions spécifiques annexées ;

- Charge son président de mettre en œuvre ce dispositif.

Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Françoise PFERSDORFF, Madame Nicole THOMAS Non participation au vote :

Adopté à l'unanimité Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N°: 067-226700011-20190204-lmc1124423-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 07/02/19